

d. si le nouveau fragment était véritablement situé au début du côté sud, il ne pouvait être contigu avec le fragment *p* (*fil(io)*), qui présente les mêmes caractéristiques techniques que le tenon avec harpe de notre bloc ; du reste, le premier présente des traces certaines de remploi successif ; si ce fragment était véritablement placé à l'origine à la fin d'un côté, il devrait alors être déplacé à la fin du côté nord, ce qui pourrait nous obliger à indiquer en sens inverse tous les ascendants de Septime Sévère ;

e. Compte tenu de toutes ces considérations, il est préférable de ne pas se prononcer et d'attendre la mise en œuvre de prochaines fouilles de la porte byzantine permettant de lire en entier le dernier des quatre fragments du bloc *e'*, encore enfoui, qui semble conserver quelques traces de lettres.

La reconstruction d'ensemble actuellement possible est la suivante, conformément au plan élaboré à partir des hypothèses avancées par Salvatore Ganga (fig. 27) :

– côté nord : 11 blocs de 8 pieds, soit 2,35 m chacun sur 10 colonnes, pour un total de 25,85 m (30 cm étaient utilisés pour l'ancrage des blocs aux murs), c'est-à-dire 88 pieds (par rapport aux 28,38 m proposés initialement, c'est-à-dire environ 96 pieds) :

Imp(eratori) [Caes(ari) divi M(arci) Ant]onini fil(io) [divi Commodi frat]ri divi [Anton]ni Pii ne[p(oti),] divi [Hadriani pronep(oti), divi Traiani Pa]rthici abnep(oti), divi Nervae adnep(oti) L(ucio) Sept[im]io Severo Pio Pertinaci Aug(usto) Arabico Adiabenico Par[t]hico [ma] –

– côté court (vers l'est) : mur de 17,50 m de long, environ 60 pieds (par rapport aux 14,19 m, soit environ 48 pieds, proposés en un premier temps) :

ximo [po]nt(ifici) [maximo trib(unicia) [p]ot(estate) XV [imp(eratori) XII co(n)s(uli) III p(at)ri p(at)riae proco(n)s(uli) et I]mp(eratori) [Caes(ari) L(uci) Septimi Se]veri Pii P[er]tinacis Aug(usti)] fil(io) [M(arco) Aurellio A]ntonino Pio

– côté sud : 11 blocs de 8 pieds, soit 2,35 m chacun sur 10 colonnes, pour un total de 22,85 m (30 cm étaient utilisés pour l'ancrage des blocs aux murs ; le premier bloc est long de 2,80 m), c'est-à-dire environ 88 pieds (par rapport aux 28,38 m, soit 96 pieds, proposés initialement) :

Fe[[[lici Augusto]] A]rabico Adiabenico Parthico maximo trib(unicia) pot(estate) X imp(eratori) I] co(n)s(uli) II desig(nato) III [[et [P(ublio) Septimio Getae nobilissimo Caesari]]] et Julia<e> Domna<e> Aug(ustae) [matri castroru]m [res p(ublica) U(chitanorum) M(aiorum) portic]us fori pec(unia) publ(ica) r(estituit).

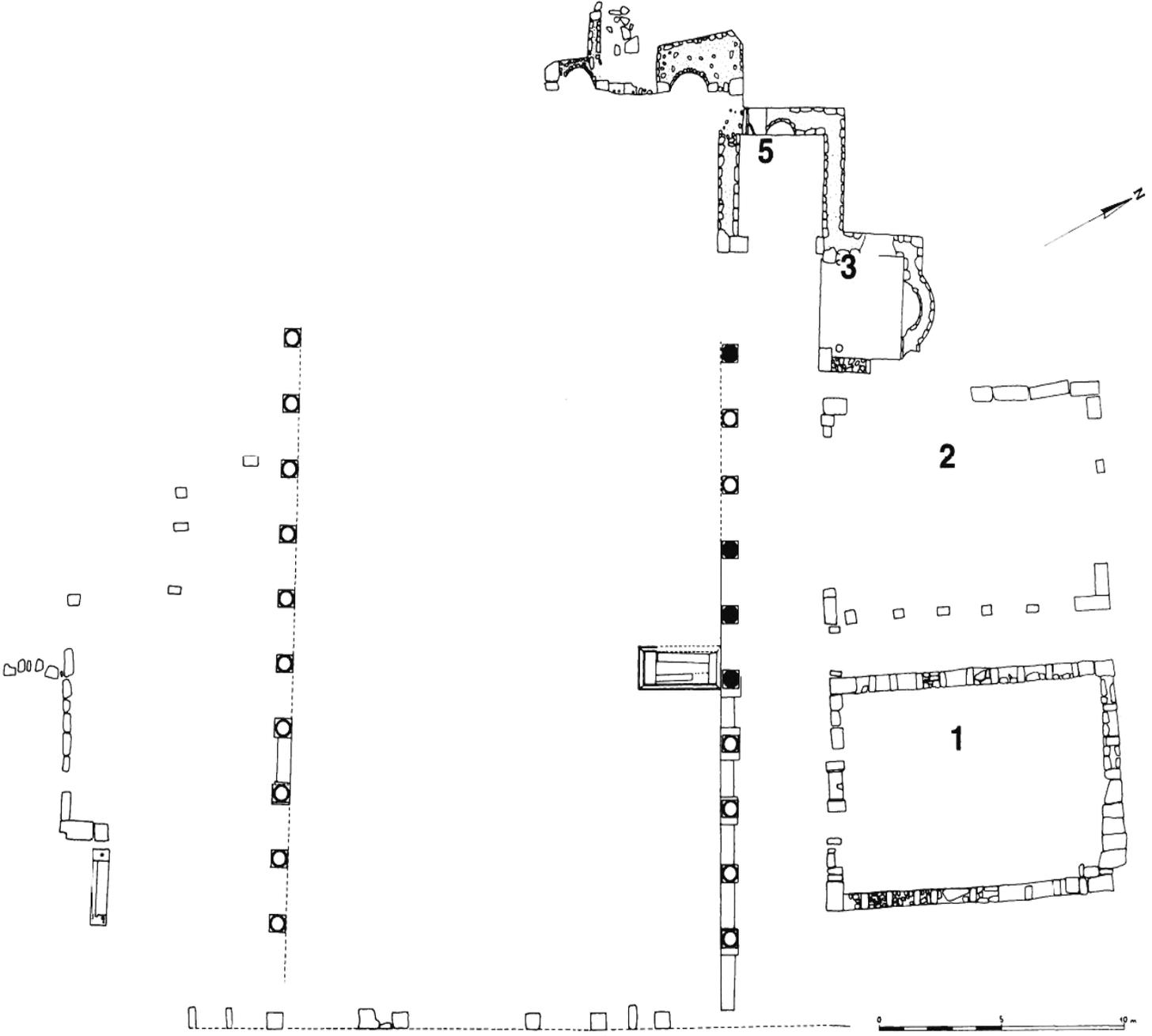


FIG. 27. - Le forum d'Uchi Maius : proposition de restitution.

Après confirmation de la longueur du texte sur les deux côtés principaux, on peut supposer que le côté intermédiaire présente une longueur supérieure, d'environ 12 pieds, ce qui impliquerait une légère extension du texte (en déplaçant éventuellement une partie des noms de Caracalla). L'inscription n'était lisible, de toute évidence, sur les trois côtés que de l'intérieur de la place à colonnes ; aucun des blocs de la frise architravée n'est en son lieu primitif, soit parce que de nombreux blocs sont tombés vers la partie basse de la colline, soit parce que nombre d'entre eux ont été réemployés, à l'époque byzantine et essentiellement à l'époque islamique, dans des constructions tardives. Signalons, d'autre part, que la simple frise à caissons allongés, visible entre les deux colonnes, n'apparaît que sur les blocs des côtés nord et sud de la place alors que les fragments placés, semble-t-il, sur le mur d'enceinte vers la vallée n'étaient probablement pas travaillés dans la partie basse car il n'y avait pas de côté exposé à la vue.

V. Le forum à la lumière des fouilles les plus récentes (septembre-octobre 2000)

D'après les données fournies par les fouilles et compte tenu des pièces monumentales retrouvées¹⁰⁶, le forum de la ville d'*Uchi Maius* était constitué, semble-t-il, d'une place rectangulaire d'environ 25,85 m sur 17,50 m, à orientation est-ouest, perpendiculaire aux murs d'étagement qui jalonnent et régularisent à des fins urbanistiques le versant est de la colline jusqu'à son sommet (ladite « citadelle »). La place était pavée de dalles calcaires grises posées à plat sur une couche de mortier et conservées sur une brève distance au niveau du stylobate du portique nord dans la partie centre-orientale de la place, alors qu'elles semblent totalement conservées dans la partie nord-occidentale au niveau de la

106. Les recherches dans le forum sont dirigées par S. Gelichi et M. Milanese. Pour les résultats des dernières campagnes de fouilles, voir C. Vismara, « Prime osservazioni sulla topografia urbana », dans *Uchi Maius I, op. cit.* (n. 6), p. 21 et suiv. ; S. Gelichi, M. Milanese (en collaboration avec M. Baldassari et M. Biagini), « *Uchi Maius* : la cittadella e il foro. Rapporto preliminare sulla campagna di scavo 1995 », *ibid.*, p. 49 et suiv. ; Id., « Problems in the Transition towards the medieval in the Ifriqiya ; First Results from the Archaeological Excavations at *Uchi Maius* (Teboursouk, Béja) », dans *L'Africa Romana XII*, 1996 (1998), p. 457 et suiv. ; Id., « Dall'Antichità al medioevo nell'Africa Proconsolare. Spunti di ricerca dallo scavo di *Uchi Maius* (Tunisia) », dans *Memoria del passato, urgenza del futuro. Il mondo romano fra V e VII secolo. Atti della VI giornata di studio sull'età romano-barbarica, Benevento 18-20 giugno 1998*, Naples, 1999, p. 271 et suiv. ; Id., « La trasformazione degli spazi pubblici di una città della Proconsolare dal V al VII secolo. Nuovi dati sull'abitato di *Uchi Maius* (Tunisia) », dans *Società multiculturali nei secoli V-IX. Scontri, convivenza, integrazione nel Mediterraneo occidentale, Atti della VII Giornata di studio sull'età romano-barbarica*, M. Rotili dir., Naples, 2000, p. 337 et suiv.

façade du *Capitolium*. Le remploi consistant d'éléments et de blocs de pierre travaillés au cours des phases successives de l'époque vandale et de l'époque byzantine a, en effet, conduit à un enlèvement systématique des dalles, à l'exception d'une brève portion partiellement couverte et protégée par le soubassement du monument équestre dédié à Septime Sévère et d'une vaste aire utilisée comme cour, à l'époque du Bas-Empire.

La place était flanquée sur les côtés nord et sud de deux couloirs à arcades (seul le portique nord a fait l'objet de fouilles archéologiques complètes). Les deux portiques étaient surélevés d'environ 10 cm par rapport à la place et étaient formés d'un stylobate en blocs de pierre sur lesquels étaient posées à intervalles réguliers d'environ 1,80 m des bases honorifiques (distance entre les colonnes d'environ 2,30 m) et d'une mosaïque de pavement à tesselles noires et blanches. Les colonnes soutenaient une architrave constituée de blocs parallélépipédiques d'environ 2,30 m de long, portant la dédicace déjà citée à Septime Sévère, Caracalla, Géta et Julia Domna qui, nous le savons aujourd'hui, indiquait l'intervention comme une restauration et une reconstruction d'un portique plus ancien.

La mosaïque du portique est composée de tesselles blanches et noires représentant un motif décoratif de type géométrique, avec une composition rhomboïdale d'écailles allongées et bipartites disposées en bandes parallèles et adjacentes avec alternance d'éléments blancs et noirs. Le dessin, qui présente une orientation est-ouest, le long du côté long du portique, couvre toute la partie médiane de la surface pavée, délimitée à environ 25 cm des limites par une large bande décorée à l'intérieur d'un motif en dent-de-loup. A proximité de l'accès à l'espace 5, le motif forme un coude à angle droit en direction sud et continue au-dessous de la limite sud de fouille. Le changement de direction est indiqué par un motif à torsades créé par l'intersection des figures mêmes et caractérisé par l'alternance de deux ovales noirs et blancs. La répétition de la même couleur provoque dans la nouvelle orientation l'insertion alternée d'une écaille triangulaire noire et d'une écaille bipartite blanche, alternant avec l'habituel élément rhomboïdal (fig. 28).

Le dessin semble occuper toute l'aire du portique, excepté la partie précédant l'espace 2 qui présente un pavement dallé identique à celui de la place.

107. Des motifs identiques sont attestés dans les Thermes d'Antonin à Carthage et à *Thurburbo Maius*. Des dessins analogues sont connus, par exemple, à Timgad en Algérie (S. Germani, *Les mosaïques de Timgad*, Paris, C.N.R.S., 1969, n° 119, pl. XXXIX) et à Thina en Tunisie (S. Gozlan, *La maison du triomphe de Neptune à Acolla [Botria-Tunisie]*, I [Collection de l'École française de Rome, 160], Rome, 1962, p. 168 et suiv., fig. 53).



FIG. 28. Mosaïque du portique (Photo M. Biagini).

L'état de conservation de la mosaïque dans la partie ouest du portique est assez lacunaire, sans pour cela compromettre la lisibilité du pavement, tandis que la partie située à l'est n'est que très peu conservée. Le motif, avec plusieurs variantes, est bien connu en Afrique¹⁰⁷ et en Italie¹⁰⁸ alors que le motif subsidiaire d'encadrement est largement connu comme bande de bordure de nombreux motifs de mosaïques africaines et non africaines¹⁰⁹. La datation semble comprise entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle ap. J.-C.

La place et le portique devaient, à l'origine, abriter les nombreuses bases honorifiques inscrites, retrouvées au moment de l'intervention replacées et remployées dans les murs d'habitations datant de l'époque du Bas-Empire.

Sur le portique nord donnaient trois espaces rectangulaires, de niveaux différents, séparés entre eux par deux corridors étroits. L'espace situé plus à l'est (espace 1), qui a fait l'objet de fouilles complètes, présentait à l'origine un plan rectangulaire de 10,50 m sur 7,20 m et était doté de murs en blocs de pierre bien appareillés « a telaio » recouverts d'un enduit et enrichi d'une mosaïque de pavement à tesselles noires, blanches et rouges représentant des motifs géométriques stylisés (cette mosaïque n'est toutefois qu'un remaniement du III^e siècle d'un pavement précédent à base de terre cuite et de chaux dont il ne reste que la préparation). Cet espace a été profondément réaménagé à l'époque vandale pour y implanter un pressoir à huile, ce qui a provoqué l'élimination et le creusement de la portion sud de l'espace et la reconstruction du mur sud pour insérer la tête du *prelum*. Les cuves de décantation, les dalles qui supportaient la presse, le contrepoids et les colonnes utilisées dans la nouvelle structure proviennent de l'écroulement des structures monumentales de l'époque impériale et attestent qu'à l'époque du Bas-Empire le forum avait perdu ses fonctions de centre de la vie publique et qu'il était déjà dans un état d'abandon et d'effondrement total.

L'espace médian (espace 2) présente une forme et des dimensions identiques au précédent mais n'a pas encore fait l'objet de fouilles stratigraphiques. Du côté du portique, il conserve encore, sur une hauteur d'environ 1,50 m, deux colonnes qui ornaient probablement l'entrée.

L'espace situé à l'ouest (espace 3) présente des dimensions plus modestes et un plan carré de 3,50 m sur 3,50 m. Sur le côté situé au fond, on note une abside semi-circulaire abritant une tablette sur

108. Des motifs identiques sont attestés à Rome (V. Scrinari, « Rinvenimenti sotto l'Ospedale di S. Spirito in Sassia », *Fasti Archaeologici* 15, 1960, p. 175, n° 95), tandis que des dessins analogues sont connus, par exemple, à Ostie (G. Becatti, *Scavi di Ostia IV: Mosaici e Pavimenti marmorei*, Rome, 1961, n° 294, pl. XLV) et à Pompéi (E.A.A., *Pompei. Pitture e Mosaici*. I, 1, Rome, 1990, p. 252, n° 102 et suiv.).

109. En ce qui concerne le motif en dent-de-loup, voir, par exemple, Balmelle *et al.*, *Le décor géométrique de la mosaïque romaine*, Paris, 1985, pl. 10a

laquelle était probablement posée une statue. L'espace était totalement ouvert sur le côté vers le portique et le pavement – une mosaïque avec un motif central, qui n'est pas conservé, dans un encadrement denticulé à tesselles noires et blanches – était surélevé d'environ 1,50 m par rapport au niveau du portique pour créer un effet de perspective par rapport à la personne qui marchait dans le portique et qui portait son regard sur cet espace. L'embasement de cet espace était décoré, du côté du portique, d'un grand « panneau » rectangulaire (218 cm sur 88,5 cm), constitué de deux blocs, dépourvu d'inscription et de décoration (à l'origine probablement peint ou décoré en stuc, décoration perdue par la suite) ; déduction faite de l'espace occupé par la corniche, le champ épigraphique mesure 190 cm de long et 60 cm de large. L'accès à cet espace était situé sur le côté est et l'on pouvait y arriver à travers le couloir créé par les espaces 2 et 3.

Le portique sud et les espaces qui donnaient sur cette structure sont pratiquement imperceptibles à cause du mauvais état de conservation dont ils souffrent et faute d'opérations de fouilles. A la hauteur de l'angle sud-est du forum, la recherche a permis de localiser le seuil d'accès à la place, située le long de l'axe routier qui de la partie basse au sud de la ville remontait vers la colline.

L'enquête archéologique a permis de constater qu'il n'existait pas de portique sur le côté est de la place mais que les stylobates des portiques nord et sud recoupaient directement le mur d'étalement, caractérisé au sol actuellement par la présence d'orthostates placés à intervalles réguliers.

Le côté ouest de la place, probablement le plus important, était occupé comme il se devait par les temples et les structures les plus monumentales. Sur ce côté, on a retrouvé, grâce à un dégazonnage préliminaire, le fond du *Capitolium*, caractérisé au plan planimétrique par deux absides semi-circulaires sur les côtés et par une abside probablement quadrangulaire au centre. L'observation préliminaire et les données relatives aux niveaux stratigraphiques qui ont été établis permettent d'avancer que cet édifice avait probablement une structure carrée de 6 m sur 6 m (plus les absides au fond) et qu'il reposait sur un haut soubassement qui le surélevait d'environ 2,50 m-3 m par rapport au niveau de la place. C'est de cette aire que provient, entre autre, une plaque qui rappelle à l'époque de Sévère Alexandre le chevalier *C. Timuleius Honoratus Felix Petronianus*, qui fut à *Uchi Maius* (plus qu'à Rome) *sacerdos bidental(is)*, sacerdoce relié au culte de *Iuppiter tonans*, que nous comprenons

110. Voir M. Khanoussi, *art. cit.* (n. 8), p. 469 et suiv. A signaler les fortes incertitudes que suscite la lecture [*Iov*]i *Optimo M[aximo]*, dans la base publiée par M. Khanoussi, A. Mastino, *loc. cit.* (n. 102), n° 25 et 26.

peut-être mieux dans un contexte capitolin¹¹⁰. Sur le côté nord du *Capitolium*, on a trouvé et fouillé complètement un espace rectangulaire, dans la ligne et le prolongement du portique nord, conservé sur toute la hauteur de la maçonnerie jusqu'à l'imposte de la couverture, probablement en berceau d'après les données archéologiques. Cet espace (espace 5) — un carré de 3,80 m de côté — présentait une grande ouverture sur le portique (3 m environ) et une mosaïque de pavement à décoration végétale composée de motifs floraux circulaires entrecroisés et de feuilles (fig. 29). Sur le côté situé au fond, à l'ouest, se trouvait à une hauteur d'environ 1 m du sol une niche semi-circulaire qui abritait probablement une statue, posée de façon bien visible de toute l'aire du portique nord.

Au sud du *Capitolium*, nous n'avons repéré aucune éminence archéologique de l'autre structure ou des autres structures qui existaient sûrement et qui attendent d'être mises au jour grâce à une ponctuelle opération de dégagement.

En ce qui concerne la dynamique d'agencement, de vie et d'abandon du forum, les données fournies par les fouilles laissent supposer l'existence de cette aire publique vers la moitié ou la seconde moitié du 1^{er} siècle ap. J.-C., période à laquelle remonte la construction de l'espace 1. Signalons toutefois que l'enquête stratigraphique n'ayant pas, à ce jour, mis en évidence les différentes phases de construction des autres espaces, il est difficile d'affirmer avec certitude que cette date correspond au moment initial de la vie du forum ou de nier l'existence de structures précédentes. La place, qui continue de vivre avec une série de remaniements, de dédicaces de monuments et de bases durant au moins quatre siècles, connaît un moment important de rénovation totale à l'époque sévérienne avec la restructuration de l'espace 1, la pose du monument équestre de Septime Sévère et de la statue de *Bassianus imperator destinatus* (en 197), la dédicace à Caracalla *Augustus* (en 202) et la reconstruction du portique (en 207).

A la fin du IV^e siècle, le forum avait pleinement conservé sa fonction publique : rappelons en effet que la *res publica* de la colonie continuait à dédier des bases de statues (citons la dédicace à Valens en 364-365)¹¹¹ et que, encore en 383, à l'époque de Valentinien II, Théodose et Maxime, les *sacerdotes* préposés au culte impérial¹¹² effectuaient des actes d'évergétisme et des actes de *liberalitas*. Dans le dernier quart du V^e siècle, l'aire du forum est déjà en ruines et a perdu sa fonction d'origine au profit d'initiatives

111. *CHL* VIII, 15452, voir à présent P. Ruggeri, *loc. cit.* (n. 16), p. 161 et suiv., n° 35.

112. *CHL* VIII, 15453-26267 : *Année épigraphique*, 1908, 265, voir à présent P. Ruggeri, *loc. cit.* (n. 16), p. 162, n° 36.



FIG. 29. — Mosaïque de l'espace 5 (Photo M. Biagini).

privées qui utilisent les espaces et une partie du portique pour y implanter des huileries et des habitations¹¹³. Cette fréquentation, qui durera même pendant l'époque byzantine, avec la disparition du pressoir à huile et la présence de structures de production de chaux et d'habitations, cessera entre la fin du VI^e siècle et le début du VII^e siècle ; les lieux sont abandonnés durant près de quatre siècles, jusqu'à la réoccupation islamique ; long abandon au cours duquel ils seront recouverts d'une épaisse couche argileuse de colluvions.

Au lendemain de la restauration du forum, l'attention des Sévères est documentée essentiellement par la déduction de la colonie de citoyens romains, effectuée au nom et sous les auspices de Sévère Alexandre à la veille des décennales de 231 par *L(ucius) Caesonius Lucillus*, légat et vicaire du proconsul d'Afrique¹¹⁴ : l'information est attestée par l'inscription monumentale située à l'origine sur l'arc honorifique qui fait actuellement l'objet de fouilles et dont les vestiges sont visibles aux alentours du sanctuaire islamique d'où proviennent trois nouveaux fragments récemment présentés par Paola Ruggeri lors du Congrès Borghesi organisé en septembre 2000 par le professeur Giancarlo Susini qui nous a malheureusement quittés. Deux nouveaux fragments de grande dimension ont été découverts à l'occasion des fouilles d'octobre 2001 dirigées par Mustapha Khanoussi, alors que le présent article était en cours de publication¹¹⁵.

Placée pour célébrer l'*indulgentia* de Sévère Alexandre probablement durant sa IX^e puissance tribunicienne, cette inscription atteste quelque chose de plus qu'une simple promotion honorifique : elle témoigne d'une véritable déduction de colonie (*eius nomine auspicioqu[e] deducta*) effectuée par [*L.*] *Caesonius Luc[illus]* *legatus provinciae Africae eodem tempore vice proconsulis*, devenu proconsul vers 240 sous Gordien III, après avoir fait partie du collège des *XXviri* nommés par le sénat pour résister à Maximin le

113. Le volume *Uchi Maius II*, sous la direction de C. Vismara et consacré aux établissements de production, et en particulier aux huileries, est actuellement en préparation.

114. Sur le rôle du légat remplaçant le proconsul, voir M. Dondin Payre, « L'intervention du proconsul d'Afrique dans la vie des cités », dans *L'Afrique dans l'Occident romain, I^{er} siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.* (Collection de l'École française de Rome, 134), Rome, 1990, p. 339 et n° 21.

115. *CIL VIII*, 26262, voir à présent G. Pianu, P. Ruggeri, *loc. cit.* (n. 44), p. 345 et suiv. ; voir également A. Mastino (en collaboration avec N. Benseddik, A. Beschaouch, G. Di Vita-Evrard, M. Khanoussi, R. Rebuffat), « I Severi nel Nord Africa », dans *Atti XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina, Roma, 18-24 settembre 1997*, Rome, 1999, p. 375, n° 5 (avant les dernières découvertes). Pour les deux nouveaux blocs retrouvés en 2001, voir M. Khanoussi, P. Ruggeri, « *Ad aeternum testimonium reciperatae libertatis* », à paraître dans *L'Africa romana XIV*, 2002.

Thrace. Paola Ruggeri a proposé récemment d'associer l'indication de l'*indulgentia* au souvenir des bénéfices fiscaux, envisageant ainsi une éventuelle intégration du texte avec l'expression *reciperat[is vectigalibus]* (thèse totalement hypothétique), qui ferait allusion à certaines mesures fiscales adoptées par Sévère Alexandre à l'occasion de la promotion institutionnelle, probablement avec un transfert à la nouvelle colonie des recettes fiscales dues auparavant à Carthage ou plus probablement avec une exemption sur tout le territoire. Une dédicace à la *Concordia Augusta* effectuée par le conseil de la *civitas Bencennensis* voisine semble toutefois ramener à sa juste dimension la réalité d'un possible déplacement de colons : *quod indulgen[tia] Augusti nostri Colonia Alexa[nd]riana Augusta Uchi Maius lata honorataque sit*¹¹⁶. Il faut, du reste, rappeler les réserves de J. Gascoü pour qui l'*indulgentia* impériale ne se référerait aucunement à des avantages fiscaux spécifiques : « il n'est pas sûr que les *pagani* d'*Uchi Maius* aient pu sauvegarder leurs privilèges fiscaux. A défaut d'avantages substantiels (l'immunité fiscale), ils ont pu souhaiter la dignité coloniale qui ne coûtait rien au trésor public, mais qui pouvait représenter à leurs yeux une compensation morale à la perte de leurs privilèges. »¹¹⁷ Ces réserves semblent aujourd'hui confirmées par l'heureuse découverte de deux nouveaux blocs (octobre 2001), alors que cet article était sous presse, qui modifient profondément le texte.

Après la disparition du *pagus*, la documentation atteste que la colonie a pris le titre d'*Alexandriana*, titre qui ne fut pas abandonné après la mort de Sévère Alexandre et après la condamnation de son nom, soumis dans une dizaine de cas à *damnatio memoriae* et regravé successivement. La naissance tardive de la colonie, mesure probablement obtenue dans la capitale grâce à l'intervention d'un *patronus* ou d'une importante personnalité de la ville, appartenant peut-être à l'ordre sénatorial ou équestre, comme le préfet du prétoire *M. Attius Cornelianus*, conduisit à l'unification des deux communautés de citoyens romains : la communauté privilégiée des héritiers des colons regroupés dans le *pagus* et la communauté pénalisée et soumise à différentes contraintes fiscales des indigènes de la *civitas*, désormais considérés non plus comme des pérégrins mais comme des citoyens romains à tous les effets comme la quasi-totalité des autres sujets de l'Empire grâce à la

116. *CIL* VIII, 15447, d'après la nouvelle lecture de D. Sanna, « Contributo alla storia di *Uchi Maius* : la promozione istituzionale ed i rapporti con la *civitas Bencennensis* nell'età di Severo Alessandro » dans *Uchi Maius I*, op. cit. (n. 6), p.188 et suiv. ; voir également A. Mastino, *art. cit.* (n. 115), p. 376. n° 7.

117. J. Gascoü, dans la discussion et réplique à A. Mastino, dans *Dougga (Thugga)...*, op. cit. (n. 23), p. 115.

constitutio Antoniana de civitate promulguée vingt ans auparavant par Caracalla. La réunification institutionnelle de la ville, qui plus tard reprit à des fins de propagande le titre de *Mariana*, récupérant ainsi les traditions urbaines les plus anciennes, obligea nécessairement à une redéfinition des frontières avec les communautés voisines, probablement pénalisées dans l'utilisation du territoire puisque la *civitas Bencennensis* se vit contrainte de formuler une dédicace à la *Con[co]rdia Perpetua*, à considérer peut-être comme l'expression d'un heureux augure pour les futurs rapports entre les deux communautés désireuses de rester amies.

Nul doute donc que le cas d'*Uchi Maius* se différencie nettement de celui des autres *pagi* de la *pertica* de Carthage. A cela concourt une série d'éléments : l'absence d'attestation de la *civitas peregrina* et de ses organes, le retard dans la promotion municipale, l'institution sous Sévère Alexandre d'une colonie et non d'un municipes, enfin la possibilité d'une véritable déduction avec déplacement de colons, comme la documentation semblerait également l'attester pour la *colonia Septimia Vaga*. La dédicace de l'arc fut faite du reste *ad aeternum testimonium*, pour conserver à jamais le souvenir d'une décision impériale liée à l'*indulgentia* du prince, qu'il s'agisse d'une mesure fiscale ou qu'il s'agisse d'un avantage exclusivement de type institutionnel. Nous pourrions peut-être avoir un témoignage de l'acquisition de la part de la *res publica* des citoyens des *vectigalia*, des taxes, payées par les *peregrini* en faveur de la colonie de Carthage, alors que les terres restées aux colons bénéficiaient de l'*immunitas* originelle. Du reste, la fusion des deux communautés de citoyens, les *pagi civium Romanorum* et les *civitates peregrinae*, et la naissance des municipes sévériens ou, dans le cas d'*Uchi Maius*, de la colonie, provoquèrent le démantèlement progressif de la *pertica* de Carthage (qui à l'origine arrivait à l'ouest jusqu'à *Mustis*, aux portes de *Sicca Veneria*, bien au delà de la *Fossa Regia*) et engendrèrent donc un affaiblissement évident de la métropole africaine. Un tel processus, que J. Gascoü impute en toute lucidité au désir d'émancipation des populations locales, et subi à contrecœur par les élites des *pagi*, fut probablement facilité par la concession à Carthage du *ius Italicum*, bénéfice vraisemblablement accordé par Sévère

118. Voir cependant X. Dupuis, « La concession du *ius Italicum* à Carthage, Utique et Lepcis Magna : mesure d'ensemble ou décisions ponctuelles ? » dans *Splendidissima civitas. Études d'histoire romaine en hommage à François Jacques*, A. Chastagnol, S. Demougin et Cl. Lepelley éd., Paris, 1996, pp. 57 et suiv., pour qui le *ius Italicum* fut concédé à Carthage uniquement par Caracalla. A cet avis se rallie Z. Benzina Ben Abdallah, « Inscriptions découvertes dans les thermes de *Scorpianus* », *Cedac* 18, 1998, p. 13 et suiv.

en 202¹¹⁸ auquel semblent faire allusion les monnaies portant la légende *Indulgentia Augg. in Carthaginem*, et en mesure de compenser la réduction territoriale de la *pertica* et la conséquente contraction des *vectigalia*, avec une exemption totale des tributs qui allait bien au-delà de l'ancien privilège de l'*immunitas* accordée par Octave à Carthage et à ses *pagi*, lorsqu'ils perdaient l'autonomie précédente dont ils jouissaient. Du reste, la réduction territoriale de la *pertica* de Carthage engendrée par l'institution des nouveaux municipes rendait supportable même pour le fisc impérial le poids de la réduction des impôts déterminée par l'octroi du *ius Italicum* à la capitale africaine.

C'est probablement le même *Caesonius Lucillus*, ancien membre du collège des *XXviri ex senatus consulto r(ei) p(ublicae) curandae* nommés par le sénat contre Maximin le Thrace et devenu ensuite proconsul, qui ordonna de regraver les noms de la colonie et de Sévère Alexandre, oblitérés un peu partout, et qui décréta la construction d'un second arc, actuellement en voie de restauration, en l'honneur de l'empereur Gordien et de sa femme *Sabinia Tranquillina*, après la répression de la révolte contre le sénat de la III^e Légion Auguste, en Afrique, qui s'était prononcée en faveur de Maximien, au début de l'anarchie du III^e siècle¹¹⁹ : il s'agit peut-être (comme le suggère actuellement Alessandro Teatini) d'un programme de développement urbain vers l'ouest, qui ne fut pas complété au cours du III^e siècle.

Rappelons une fois encore la fréquence des attestations de l'époque de Sévère Alexandre, où le nom de l'empereur est constamment regravé sur l'oblitération originelle.

9. ENCORE QUELQUES DÉTAILS SUR UNE INSCRIPTION DE SÉVÈRE ALEXANDRE

Le martelage du nom de Sévère Alexandre et le regravage effectué successivement sont attestés par la frise architravée récemment récupérée, en 1994, dans le lit de l'oued Arkou et présentée par Paola Ruggeri (sans possibilité de reproduction d'un facsimilé) dans le volume *Uchi Maius I* (I 249)¹²⁰. Date : 222-235.

Le texte est le suivant (fig. 30 et 31) :

[- -] << M(arci) Aureli Severi Ale[xandri] - - >>.

119. La construction fut effectuée par [-Cor]nelius C[- -] et, peut-être, par [M. Attius Cornel]ianus.

120. Dimensions : larg. 118 cm ; haut. 23 cm ; ép. 36 cm. Haut. lett. 9,1 cm-10,4 cm. La réduction du champ défini à l'origine semble attesté par les corniches supérieure et inférieure, même si le martelage des lettres VERI est particulièrement profond. Le champ épigraphique actuel présente une hauteur de 11,2 cm. Voir P. Ruggeri, *loc. cit.* (n. 16), p. 154, n° 26.



FIG. 30 et 31. — N. 9 1249.

VI. L'étude du réseau routier durant le Bas-Empire.

10. UNE BORNE MILLIAIRE DE DIOCLÉTIEN ET MAXIMIEN

Parmi les inédits, signalons quelques colonnes milliaires trouvées à *Uchi Maius* en septembre-octobre 2000 ; il s'agit certainement ici d'un cas de remploi, particulièrement fréquent au haut Moyen Âge, de milliaires enlevés à la voie qui de *Thubursicum Bure*, en passant par *Uchi Maius*, se raccordait à la voie N-S qui de *Thaca* ou mieux de *Mustis* (selon le *Réseau routier* de Pierre Salama) conduisait à *Bulla Regia* et de là à *Thabraca*. Probablement la voie provenant de *Thubursicum Bure* se raccordait à la voie N-S à *Aptucca* et continuait ensuite vers les *Acquae Aptucensium*.

Le milliaire, très peu connu, retrouvé au début du XX^e siècle *prope rudere henschir bir El-Aua, in valle rivi oued Arkou* à environ 8 km à l'est d'*Uchi Maius*, atteste le soin apporté à cette voie¹²¹.

Nous connaissons à présent une haute colonne placée à l'entrée de la citadelle fortifiée, qui porte le texte d'une épigraphe milliaire de Dioclétien *Pius felix Augustus* et peut-être de Maximien, sans les Césars, *damnati* probablement durant la révolte de *L. Domitius Alexander* ou, chose plus probable encore, sur ordre de Maxence¹²².

Le texte est le suivant (I 380) (fig. 32 et 33) :

*Imp(eratori) Caes(ari)
C(aio) Valerio
[[[Di]ocle]]tia-
no pio
felici
Aug(usto) et
-----*

11. UNE DÉDICACE À CONSTANTIN ET À SES CÉSARS : UN MILLIAIRE ?

Enfin, nous pouvons présenter une dédicace à *L. Flavius Costantinus Maximus Felix Victor semper Aug.* et probablement aux *Nobilissimi Caesares Crispus* (dont le nom est effacé) et à Constantin II après la défaite de Licinius ; il s'agit peut-être d'un milliaire cassé, retrouvé en septembre 2000 dans la partie basse de la colline par

121. *CIL VIII*, 21990 a.

122. La colonne présente les dimensions suivantes : haut. 160 cm ; diam. 42 cm ; haut. et profond. moulure sup. 42 cm ; larg. corniche 2,8 cm sur les côtés et 1,1 cm en haut ; larg. du champ délimité dans la corniche 42 cm. Haut. lett. 9,1 cm-4,9 cm ; interligne 3,6 cm-2,5 cm. Traces de remploi tardif comme montant de porte.

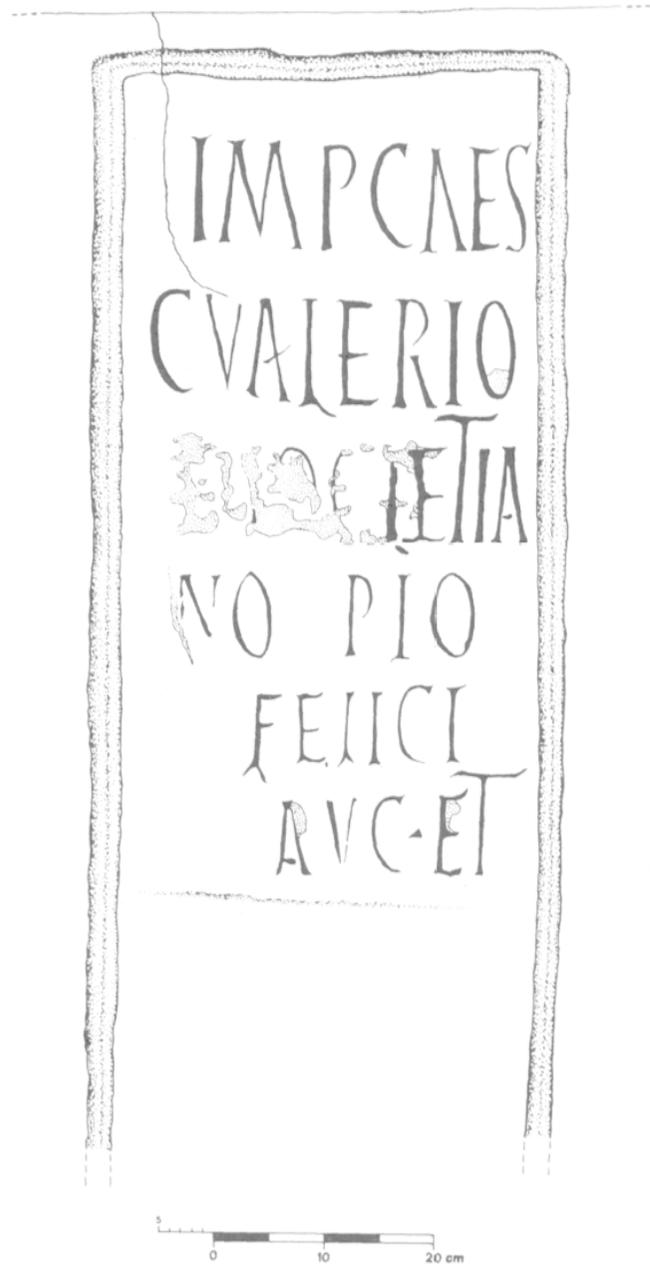
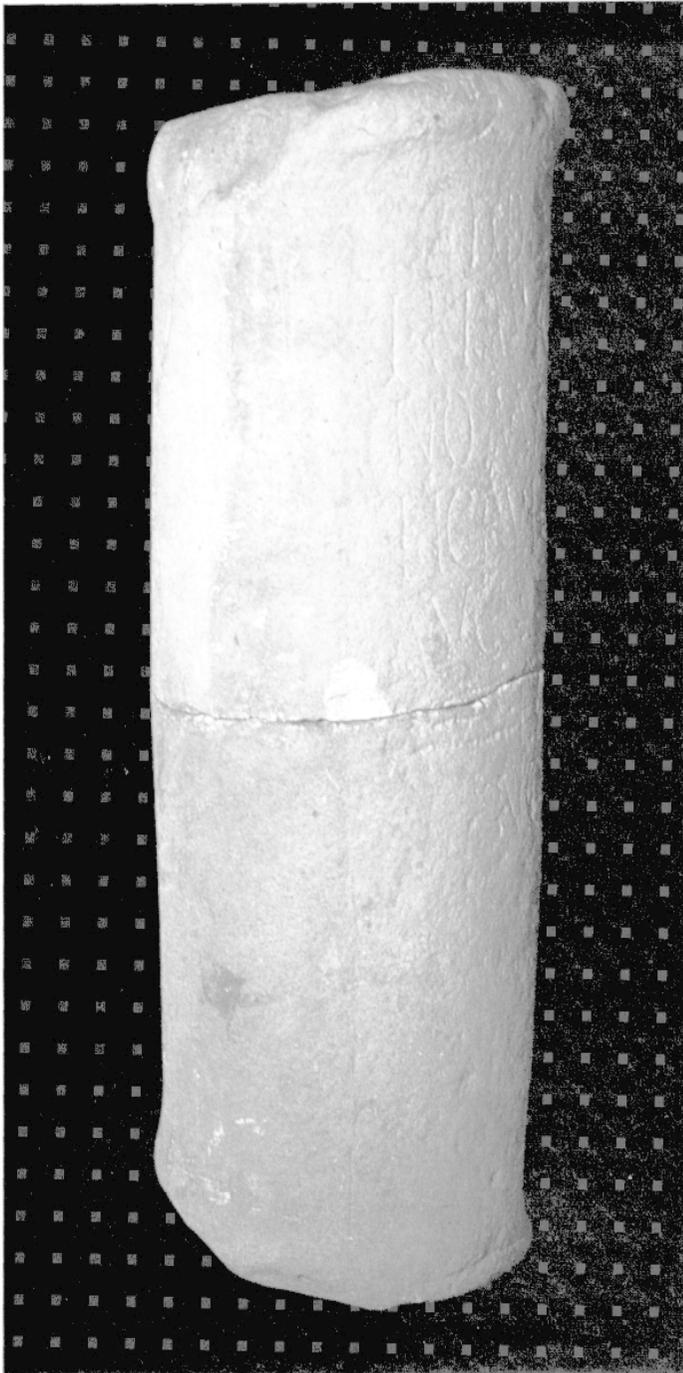


FIG. 32 et 33. - N° 10 1380.



DDD NNN
L. FLAVIO CONSTANTII
NO MAXIMO
LICE VICTORIS
AVG

FRONT
NOBIS CA



FIG. 34 et 35. - N° 11 (I 359).

le groupe de chercheurs dirigé par Franco Campus, remployé dans un mur apparemment d'époque byzantine (aire 25 000).

Il s'agit de deux fragments d'un cippe cylindrique en calcaire friable, mesurant chacun environ 47 cm de haut. Dimensions : haut. 94 cm ; diamètre 38 cm ; haut. lett. 5,5 cm ; interligne 1,5 cm. Le bord relevé au sommet (une bande d'environ 5 cm avec une saillie de 0,2 cm) pourrait attester un remploi et en particulier l'oblitération totale d'un texte précédent. Les dimensions pourraient faire penser à un des *termini* de l'époque augustéenne, semblables à la borne mentionnant le nom de *M. Caelius Phileros*¹²³.

Le texte est le suivant (I 359) (fig. 34 et 35) :

*Dd[[[d]]](ominis tribus) nn[[[n]]](ostris tribus)
L(ucio) Fl(au)uio Constanti-
no Maximo[[f]e-
lice Victori s[emper]
Aug(usto) [[[et
Crispo]]] et Con[stantino]
Nob[[[b]]] Ca[es[us]]].*

Il est fort possible qu'il s'agisse là d'un véritable milliaire placé à la sortie de la ville en direction de *Thubursicum Bure*. On sait que d'*Uchi Maius* provient une autre inscription qui exalte pour l'éternité Constantin après la défaite de Maxence au Pont Milvius (le prince qui avait pourtant trouvé de grandes marques de solidarité en Afrique) comme *[do]minus triumphis, libertatis et noster ; restitutor invictis laboribus suis privatorum et publicae salutis ; perpetuus semper Aug(ustus)*¹²⁴.

*
* *

MM. Robert ÉTIENNE, Robert TURCAN, Jean-Charles BALTY, associé étranger, et Jean-Pierre CALLU interviennent après cette communication ainsi que M. BESCHAOUCH qui présente par ailleurs les observations rédigées par M. Maurice EUZENAT empêché d'assister à la séance.

123. Voir la photographie in A. Beschaouch, *loc. cit.* (n. 11), p. 104.

124. *CIL* VIII, 15451 ; cf. p. 2595 — *ILS* 690, voir à présent A. Mastino, A. Teatini, « Ancora sul discusso "trionfo" di Costantino dopo la battaglia del Ponte Milvio. Nota a proposito di *CIL* VIII, 9356 — 20941 (Caesarea) », dans *Varia epigraphica. Atti del colloquio internazionale di Epigrafia, Bertinoro, 8-10 giugno 2000*, G. Angeli Bertinelli et A. Donati éd., Faenza, 2001, p. 284 et suiv.